



93

PETITION

**« POUR UN SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ELEVES
EFFICIENT, DES CREATIONS DE POSTES
IMMEDIATES ! »**



*Syndicat National
Unitaire des Assistants
Sociaux de la Fonction
Publique Fédération
Syndicale Unitaire*

➔ **6 nouveaux établissements** en Seine-Saint-Denis à la rentrée prochaine (plusieurs autres dans les 6 ans à venir) **sans aucune création de postes d'assistante sociale scolaire spécifique à ces ouvertures.**

➔ **sur les REP+,** c'est à dire les collèges classés parmi les plus difficiles et les écoles maternelles et primaires qui y sont rattachées, **l'assistante sociale scolaire** devra intervenir sur le 1er degré et sera de ce fait **moins présente sur les collèges** car il n'est prévu **aucune création de poste mais un redéploiement.** Cela implique l'abandon de ses missions d'accompagnement social, de prévention, de protection de l'enfance, de soutien à la parentalité, d'intervention collective, d'éducation à la citoyenneté...

POUR UN SERVICE DE QUALITE RENDU AUX ELEVES, A LEURS FAMILLES ET AUX EQUIPES DES ETABLISSEMENTS NOUS DEMANDONS :

- une assistante sociale à temps plein dans chaque établissement relevant de l'éducation prioritaire,
- une assistante sociale par établissement ne dépassant pas le seuil de 1 000 élèves,
- une égalité de traitement sur le territoire : 1 assistante sociale est indispensable dans chaque établissement,
- la création d'un véritable service social en faveur des élèves dans le 1er degré.

**NOUS, PERSONNELS, PARTENAIRES ET USAGERS DE L'EDUCATION NATIONALE
EXIGEONS DES CREATIONS DE POSTES IMMEDIATES POUR LE SERVICE SOCIAL
EN FAVEUR DES ELEVES**

Nom	Prénom	Fonction	Signature

